

Combien de laïcs salariés dans le diocèse de Marseille ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 22 mars 2018



CÉLÉBRER
La messe

PROCLAMER
l'Évangile

ÉCOUTER
ceux qui en ont besoin

SERVIR
Dieu et tous les hommes

VISITER
Les malades

SOUTENEZ
LA MISSION
DES PRÊTRES !

FAITES UN DON !



Le Denier
Diocèse de Marseille

COLLECTE DU DENIER 2018
www.donnons-marseille.catholique.fr



CÉLÉBRER
La messe

PROCLAMER
l'Évangile

ÉCOUTER
ceux qui en ont besoin

SERVIR
Dieu et tous les hommes

VISITER
Les malades

SOUTENEZ
LA MISSION
DES PRÊTRES !

FAITES UN DON !



COLLECTE DU DENIER 2018
www.donnons-marseille.catholique.fr

Le diocèse de Marseille compte 9055 donateurs en 2018 contre 9017 en 2016.

La rémunération des prêtres représente 20% des charges. Les salaires et charges des laïcs

représentent 15 % des charges. A cela, il faut ajouter les frais de formation, aussi bien pour les prêtres, séminaristes, que pour les laïcs. Ensuite, viennent les charges liées à l'activité pastorale : les subventions versées aux différents services (catéchèse, aumôneries, jeunes, familles...) et mouvements (communication –radio, action catholique, caritatifs...) et les frais de fonctionnement (fluides, assurances, loyers, bureautique, maintenance, entretien).